

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA RTM POUR L'ANNEE 2014 A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

■ Séance du 20 novembre 2015

■ Présentation du Rapport d'Activité 2014 de la RTM dans le cadre du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation des transports urbains n°10/1380

I. Compte rendu technique

La Régie des Transport de Marseille exploite, pour la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, le réseau de transport en commun de la ville de Marseille ainsi que les liaisons bus à destination d'Allauch, Plan de Cuques et Septèmes les Vallons. Dans le cadre de ce même contrat d'exploitation, la RTM assure le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite, l'exploitation des parkings relais, un service de navette maritime et la gestion de la gare routière Marseille St Charles. Depuis le 31 juillet 2014, la RTM gère également le réseau de Transport urbain Ciotabus de la Ciotat et Ceyreste à travers sa filiale RTM Est Métropole.

2014 est la 4^{ème} année d'exploitation dans le cadre du contrat d'obligation de service public signé entre MPM et la RTM fin 2010.

L'année 2014 enregistre une fréquentation de 165.4 millions de voyageurs qui se répartit à hauteur de 49% sur le métro, 41% sur le bus et 10% sur le tramway (structure stable par rapport à 2013). Cela représente une progression globale sur le réseau de +1.2% par rapport à 2013 qui reste toutefois à relativiser compte tenu des grèves qui ont impacté la fin d'année 2013 (évolution ramenée à -0.4% en corrigeant des arrêts de travail et événements exceptionnels 2013). On note par ailleurs une disparité entre la tendance observée sur les deux modes lourds (positive) et bus (négative). L'année 2014 a en effet été marquée par les travaux importants liés au BHNS B2, B3A/B3B et à ceux du tramway T3 qui ont généré des perturbations sur 3 des lignes les plus fortes du réseau (18, 21 et 26).

En 2014, la RTM a produit 26.7 millions de km correspondant aux engagements kilométriques contractuels avec une progression de +2.4% par rapport à 2013.

Les lignes de Bus à Haut Niveau de Service B2 « Bougainville/Saint Antoine » et B3 « Château Gombert/Saint-Jérôme » ont été mises en service au 1^{er} septembre 2014.

Deux nouveaux parkings relais ont été mis en exploitation en 2014 : parking relais Einstein (270 places) et parking relais St Jérôme (90 places).

Missions complémentaires

-Service de transport à la demande – Mobi Métropole

Près de 100 000 voyages ont été réalisés en 2014 soit une hausse de l'ordre de 20% par rapport à 2013.

-Navettes maritimes

Les deux lignes Vieux Port-Port de la Pointe Rouge et Vieux Port-Port de l'Estaque ont été exploitées du 29 mars 2014 au 28 septembre 2014. Près de 11 000 traversées ont été réalisées transportant au total plus de 475 000 voyageurs.

-Gare Routière Marseille Saint Charles

La RTM pilote l'activité de la Gare Routière de Marseille Saint-Charles. Elle accueille les utilisateurs de services routiers urbains, interurbains, nationaux et internationaux. Près de 155 000 départs d'autocars ont été réalisés, en progression de 3.7% par rapport à 2013.

-Ciotabus

L'exploitation du réseau Ciotabus a été confiée à la RTM à travers sa filiale à compter du 31 juillet 2014. La reprise de l'exploitation s'est accompagnée d'une évolution de l'offre de transport ainsi que du renouvellement du parc d'Autobus. Le nombre de km produit est en hausse de plus de 15% suite au renfort d'offre mis en œuvre. Le nombre de validations réalisées sur la période du 31 juillet au 31 décembre 2014 est stable par rapport à 2013.

L'effectif total de la RTM en 2014 s'établit à 3 466 etp. Celui-ci est globalement stable par rapport à 2013 (+1 etp). L'ancienneté moyenne est d'environ 14 ans.

Qualité de service

A la suite de l'Audit réalisé par l'AFNOR en décembre 2014, les certifications NF Service du métro, du tramway et de la gare routière (billetterie régionale et interurbaine) ont été renouvelées.

L'enquête satisfaction 2014 fait apparaître des résultats en progression par rapport à 2013 : Métro 92%(*), tramway 96%(*) et bus 82%(*)

(*) Clients se déclarant satisfaits ou très satisfaits

II. Compte financier

Le montant total de la contribution financière versée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à la RTM au titre du contrat d'exploitation pour l'exécution 2014 s'élève à 326.3 M€ HT soit une évolution d'environ 1.2% par rapport à 2013.

Le montant total des recettes reversées à MPM s'élève à 106.9 M€ HT pour l'année 2014.

Le chiffre d'affaire lié à l'exploitation Bus, métro, tram (104.7 M€ HT) est en baisse de 1.3% par rapport à 2013. Cette baisse s'explique du fait du décalage de la répercussion de la hausse du taux de TVA sur les tarifs publics (8 mois entre janvier et août 2014). Sans cet impact les recettes seraient en hausse de +0.5 % par rapport à 2013.

L'objectif annuel de recette fixé au contrat pour 2014 a été dépassé de 2.3% et a donné lieu, en application du contrat, à un versement d'intéressement sur recette à la RTM de 1.2 M€ HT.

Le nombre d'abonnés du réseau est en hausse de 1.7% par rapport à 2013 avec une croissance des abonnements les plus « fidélisant » (pass annuels et permanents). On observe une baisse des ventes des titres occasionnels par rapport à 2013 qui avait connu une hausse ponctuelle et « touristique ».

Le résultat de fonctionnement 2014 réalisé par la RTM s'élève à +13.7 M€. Les 13.7 M€ ont été inscrits en réserve afin de couvrir l'obligation de financement du reste à réaliser d'investissements (0.3 M€) et contribuer à l'autofinancement des investissements récurrents et à celui des grands projets. 5 M€ ont été affectés au compte de réserve « grands projets ».

Le taux de couverture Recette/Dépense diminue de 42.1% en 2013 à 40.9 % en 2014. Cette baisse s'explique notamment par l'effet de la baisse des recettes liée au différé de la répercussion de la hausse de la TVA sur les tarifs.

Le coût kilométrique diminue de -3.1% par rapport à 2013 sous l'effet combiné de la maîtrise des charges et d'une production kilométrique favorable.

III. Conclusion générale sur l'exécution de l'année 2014

L'année 2013 avait été marquée par les événements de Marseille Provence 2013, l'ouverture du métro la nuit ainsi que par les mouvements sociaux de fin d'année.

L'année 2014 s'inscrit en progression par rapport à 2013 en matière de fréquentation (+1.2%) et km parcourus (+2.4%). Toutefois, cette évolution reste à relativiser compte tenu des grèves qui avaient impactées la fin d'année 2013.

Le montant de contribution versé par MPM à la RTM est conforme aux engagements contractuels prévus à l'avenant 7 et intègre les évolutions d'offres établies dans le cadre du mécanisme contractuel.

La tendance observée ces dernières années en matière de gain de productivité sur les postes « frais généraux » se confirme en 2014. Le coût kilométrique affiche une baisse en 2014 sous l'effet combiné de la maîtrise des charges et d'une production kilométrique favorable.